



réseau d'écoles21

réseau suisse d'écoles  
en santé et durables

# GUIDE PRATIQUE

## Nous sommes en route vers une école en santé et durable

Lausanne/Berne/Lucerne/Bellinzone, janvier 2017 | 9e édition

## Table des matières

1	Fondements	3
1.1	Promotion de la santé à l'école	3
1.2	Développement durable et « éducation en vue d'un développement durable » (EDD)	3
1.3	Vision d'une école en santé et durable	4
1.4	Entrées thématiques	5
1.5	Choix de profil	6
2	Promotion de la santé et EDD comme composantes du développement de l'école et de sa qualité	7
2.1	La motivation et les raisons de s'engager dans la démarche	7
2.2	Définition de la qualité, une démarche commune	8
2.3	La promotion de la santé et l'EDD : une tâche de la direction de l'école	9
3	Mise en œuvre	10
4	Exemples d'axes de travail prioritaires pour les écoles du Réseau	15

---

Le Réseau d'écoles21 – Réseau suisse d'écoles en santé et durables est coordonné par la fondation éducation21 en collaboration avec RADIX Fondation suisse pour la santé et bénéficie du soutien financier de Promotion Santé Suisse, de l'Office fédéral de la santé publique, ainsi que du reste du groupe des mandants de la fondation éducation21 (Direction du développement et de la coopération, Office fédéral de l'environnement, Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique, Office du développement territorial, Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation, Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires, Service de lutte contre le racisme).

---

## Chère lectrice, Cher lecteur,

Le Réseau suisse d'écoles en santé (RSES) a accompli durant de nombreuses années un travail très fructueux avec les écoles. À ce jour, 21 cantons ou régions font partie du réseau national. Plus de 1800 écoles ont lancé des processus de promotion de la santé, les ont développés et réalisés. Ce sont ces bases qui nous permettent d'aller plus loin !

Dans l'optique d'une société et d'un environnement qui changent et nous placent tous, y compris l'école, face à de nouveaux défis, le RSES élargit sa vision dans le sens du développement durable. Cette nouvelle vision rejoint l'évolution actuelle dans le domaine de l'éducation, de la promotion de la santé et de l'éducation en vue d'un développement durable (EDD).

Le réseau national nouvellement nommé « Réseau d'écoles21 – Réseau suisse d'écoles en santé et durables » entend accompagner et soutenir à l'avenir les réseaux cantonaux et les écoles dans leur évolution vers des écoles en santé et durables. Deux profils sont à disposition : « Nous sommes en route vers une école en santé » ou « Nous sommes en route vers une école en santé et durable ». Les réseaux cantonaux décident en fonction de leurs possibilités lesquels de ces profils ils souhaitent offrir à leurs écoles. Si un réseau cantonal n'est pas en mesure d'offrir les deux, une école peut, en accord avec ce dernier, obtenir du soutien de la part de la coordination romande. Il n'y a pas de différence de processus entre les profils, par contre les contenus thématiques prennent une autre orientation. Pour les deux profils, nous mettons à disposition des conseils, un réseautage ainsi que des outils tels que ce guide pratique.

Dans la première partie, ce guide décrit les deux concepts de la promotion de la santé et de l'EDD. Puis vous trouverez une vue d'ensemble de la nouvelle démarche « École en santé et durable » du Réseau qui peut servir de base à votre propre travail. Mais pour réussir la promotion de la santé et l'EDD à l'école, il faut aussi, en plus d'une vision théorique, des processus de développement de l'école et de la qualité bien pensés et cohérents ; le deuxième chapitre vous en dira davantage. Les derniers chapitres vous proposent des pistes et des étapes concrètes pour devenir membre du Réseau d'écoles21.

Ce guide propose un chemin pour devenir une école en santé et durable. Laissez-vous donc inspirer et décidez vous-même de quelle manière vous souhaitez procéder pour votre école. Nous vous souhaitons plein succès !

### **L'équipe du Réseau d'écoles21**

Réseau suisse d'écoles en santé et durables  
*info@reseau-ecoles21.ch*

# 1 Fondements

## 1.1 Promotion de la santé à l'école

La promotion de la santé<sup>1</sup> vise à mettre en place un environnement de vie favorable à la santé et à développer les compétences en matière de santé. Ceci s'applique aussi à l'école. La promotion de la santé à l'école s'intéresse explicitement à des thèmes comme la santé psychosociale, la prévention de la violence et de l'addiction, la santé sexuelle ou le mouvement et l'alimentation à tous les niveaux de la vie scolaire. Par son engagement à mettre en œuvre les mesures appropriées, elle contribue de manière importante à l'amélioration de la qualité de la formation et de l'école. Cette dernière s'appuie sur une définition globale de la santé et travaille conformément aux principes suivants : participation, acquisition d'aptitudes permettant d'agir de manière autonome, adaptation aux ressources, vision à long terme et pédagogie de la diversité (équité des chances selon le genre, les origines sociales, ethniques et religieuses).

Le concept de promotion de la santé se fonde principalement sur la Charte d'Ottawa. Celle-ci indique clairement que l'engagement en faveur de la santé et de la promotion de la santé nous concerne tous et ne peut être isolé des intérêts économiques et écologiques. La charte nous invite à encourager le soutien mutuel au niveau global et local et à prendre soin des autres, de nos communautés et de notre environnement naturel. Et c'est là que se situe le pont conduisant au développement durable et à l'EDD.

## 1.2 Développement durable et « éducation en vue d'un développement durable » (EDD)

La Suisse s'est prononcée en faveur du développement durable ; c'est pourquoi l'EDD fait partie de la mission de l'instruction publique et des plans d'études des différentes régions linguistiques conçus en fonction des degrés de scolarité.

En quoi le développement durable concerne-t-il votre école ? Tout ce que vous faites dans le contexte de la vie scolaire peut être mis en relation avec le développement durable : aller à l'école à pied ou en utilisant un véhicule, choisir certains contenus pour l'enseignement et utiliser différents appareils, organiser et réaliser une course d'école, choisir les en-cas des pauses et le menu de midi, etc. Toutes les activités au sein d'une école laissent des traces, autour de soi et ailleurs dans le monde. L'éducation en vue d'un développement durable (EDD) a pour but d'examiner ces relations et de s'intéresser activement aux effets, sur la société et l'environnement, de notre manière de penser et d'agir au quotidien.

L'EDD a pour base le concept du développement durable<sup>2</sup>, qui repose sur une idée générale de la société acceptée au niveau international et national. Son but est de permettre à tous les humains de vivre dignement, aujourd'hui et à l'avenir, en tenant compte des ressources naturelles limitées. Son but est aussi de contribuer à trouver des solutions concrètes aux enjeux de portée mondiale comme les changements climatiques, la pauvreté, la faim, la migration, la violence ou les maladies. L'EDD cherche à rendre les êtres humains capables de participer de manière critique à la construction d'un développement durable et à s'engager en faveur d'un « avenir équitable pour tous ». L'EDD à l'école cherche à aider les élèves à développer des compétences adaptées à l'avenir. L'école devrait être à la

---

<sup>1</sup> Fondements de la promotion de la santé – OMS, Charte d'Ottawa 1986 ; Sundvall 1991

<sup>2</sup> Fondements du développement durable – UNESCO, Rapport Brundtland 1987 ; Agenda 21 1992

fois un lieu d'apprentissage, de travail et de vie, dans lequel toutes les personnes impliquées peuvent expérimenter et s'exercer au développement durable.

Comme vous le voyez, EDD et promotion de la santé vont de pair. Tout deux ont pour but le bien-être et la qualité de vie de tous. Pour que cela soit possible, il faut des personnes en bonne santé, capables d'agir et de façonner le monde pour l'avenir. Tout comme il faut une Terre « en bonne santé » durablement, car c'est la base d'existence des humains, aujourd'hui comme demain.

### 1.3 Vision d'une école en santé et durable

Les perspectives en vue d'une école en santé et durable ont été formulées pour le Réseau d'écoles<sup>21</sup>. Elles décrivent comment et dans quel sens une école membre peut cheminer vers la promotion de la santé et l'EDD. Cette vision peut être pour votre école un modèle ou une source d'inspiration pour élaborer votre propre vision de l'école. Elle constitue aussi un fil conducteur pour le travail du Réseau.

Les écoles en santé et durables ont en commun l'idée directrice d'un développement durable. Elles aménagent la vie scolaire dans son ensemble de manière responsable envers :

- Soi-même et autrui
- L'environnement
- Les processus économiques
- Les réalités locales et globales
- Hier, aujourd'hui et demain

Partant de cette idée directrice, l'école devrait être, grâce à la participation de tous, un lieu où...

- Tous les élèves, les enseignant-e-s et les directions d'école peuvent développer leurs compétences en matière d'EDD et de santé et où l'équipe enseignante a l'opportunité de se perfectionner dans ce domaine.
- Les dimensions de la santé, de la société, de l'écologie et de l'économie sont prises en compte dans la direction et le développement de l'organisation.
- Le fonctionnement de l'école est conçu de manière à ménager les ressources et à promouvoir la santé.
- Les parents, les communes, les entreprises, les services spécialisés et d'autres acteurs sont impliqués.
- Chacun-e cultive une culture de l'estime mutuelle, de l'apprentissage et d'une vie en commun fondée sur le respect, de manière à ce que tous puissent se sentir à l'aise.

Dans la perspective d'une telle vision, des principes d'action issus de la promotion de la santé et de l'EDD peuvent servir de points d'orientation :

<i>Vision</i>	Quel avenir souhaitons-nous ? Nos plans et nos actes correspondent-ils à cette représentation ?
<i>Pensée en systèmes</i>	Nos questionnements sont-ils abordés de manière globale et interdisciplinaire ? Avons-nous tenu compte de toutes les perspectives importantes (écologique, économique, sociale, etc.) ?
<i>Participation</i>	Les élèves et les autres personnes concernées peuvent-ils contribuer à façonner la vie scolaire, à prendre des responsabilités et à développer leur esprit d'initiative ?
<i>Empowerment</i>	Aidons-nous les personnes concernées à voir quelles sont leurs possibilités d'action et à les utiliser ? Peuvent-elles puiser dans leurs propres ressources et les élargir ?
<i>Équité des chances</i>	Offrons-nous à toutes les personnes concernées les mêmes possibilités d'évoluer et d'exprimer leur point de vue ? Avons-nous aussi pensé aux conséquences pour les générations futures ?
<i>Approche à long terme</i>	Sommes-nous attentifs à ce que nos activités aient une portée à long terme ? Le cas échéant, disposons-nous, dans une perspective à long terme, des ressources personnelles, naturelles, matérielles et financières suffisantes ?

#### 1.4 Entrées thématiques

Au-delà de la promotion de la santé, l'EDD est en relation avec plusieurs autres dimensions thématiques. En s'appuyant sur les plans d'études des régions linguistiques, il s'agit de :



Pour une école membre du Réseau d'écoles21, ces différentes entrées thématiques offrent de nombreuses possibilités. Selon son histoire, sa situation initiale et ses intérêts, l'école peut choisir de se concentrer sur une thématique, l'approfondir et l'élargir au besoin, en évoluant ainsi pas à pas vers une école en santé et durable.

Votre école a probablement déjà mis en place des structures et des activités pour l'une ou l'autre thématique. Ces dernières constituent des possibilités d'ancrage idéales. À vous de considérer quels sont vos besoins prioritaires ou vos envies pour développer ou construire vos activités.

## 1.5 Choix de profil

Peut-être êtes-vous ancrés dans la promotion de la santé depuis des années et souhaitez-vous le rester. Peut-être avez-vous le souhait de vous profiler vers d'autres entrées thématiques ou principes d'action ciblés vers l'EDD. Pour répondre à cette diversité de besoins, les écoles du Réseau d'écoles21 ont deux profils à choix en fonction des possibilités dans leur canton :

- Nous sommes en route vers une école en santé ou
- Nous sommes en route vers une école en santé et durable

Chaque école membre reçoit une plaquette (en tant que label de reconnaissance) adaptée à son profil, qu'elle peut utiliser dans sa communication à l'interne comme vers les partenaires extérieurs. L'école est libre de choisir son profil. En cas de questions, le-s responsable-s de leur réseau cantonal ou l'équipe du Réseau d'écoles21 les conseilleront.

## 2 Promotion de la santé et EDD comme composantes du développement de l'école et de sa qualité

Dans la démarche qui conduit à une école en santé et durable, il ne s'agit pas seulement d'accroître les compétences des enfants et des jeunes mais aussi de développer l'école en tant que lieu d'apprentissage, de vie et de travail. Ces deux points se réalisent le mieux quand les visées de la promotion de la santé et de l'EDD sont intégrées dans les processus de qualité d'une école. À cet effet, il est important que les développements de l'organisation, du personnel et de l'enseignement soient coordonnés<sup>3</sup>. Dans le Réseau d'écoles21, le but premier n'est pas de réaliser des activités ou projets spécifiques ; il s'agit plutôt de concevoir l'école comme un lieu où la santé et les principes du développement durable sont enseignés, appris et vécus au quotidien. Vous trouvez ci-dessous des éléments-clés favorisant le développement de l'école dans cette optique.

### 2.1 La motivation et les raisons de s'engager dans la démarche

Les raisons pour lesquelles un établissement scolaire décide de s'engager dans la voie qui le conduira à une école en santé et durable peuvent varier d'un établissement à l'autre. En voici quelques-unes :

- Développer le potentiel santé de chacun, enfant et adulte, par exemple en matière d'alimentation, de mouvement, de stress, etc.
- Mettre en application le plan d'études
- Tester de nouvelles méthodes d'apprentissage
- Encourager le travail inter/supra-disciplinaire
- Apporter des pistes d'actions aux problèmes prioritaires (harcèlement, addiction, violence, mesures d'économie, etc.)
- Élargir les possibilités de participation
- Améliorer la façon de gérer l'hétérogénéité
- Aborder des défis actuels de la société (changements climatiques, migration, etc.)
- Réaménager les locaux et les alentours de l'école
- Intensifier la collaboration avec les parents
- Développer la coopération avec des acteurs extrascolaires
- Renforcer le profil de l'établissement scolaire

L'initiative de s'engager dans la démarche d'adhésion peut venir de n'importe quel acteur de l'école, que ce soit un-e élève, un-e enseignant-e, un-e directeur/-trice d'école, un-e représentant-e des autorités scolaires ou un parent, etc. Il importe que cette personne trouve d'autres personnes motivées. Un point est essentiel : l'évolution de l'établissement scolaire dans le sens d'une école en santé et durable concerne l'ensemble de l'établissement et implique une stratégie commune et un engagement commun. Pour que l'engagement de tous soit possible, il faut en premier lieu investir du temps, donner une information transparente et avoir une discussion ouverte.

---

<sup>3</sup> H. G. Rolf (2010, p. 34 ss). Schulentwicklung als Trias von Organisations-, Unterrichts- und Personalentwicklung. In : Bohl, T. et al. (2010). Handbuch Schulentwicklung (p. 29-36). Bad Heilbrunn : Julius Klinkhard

## 2.2 Définition de la qualité, une démarche commune

Pour les écoles en santé et durables, un processus de réflexion dans l'établissement est une base importante pour définir la compréhension de la qualité et les objectifs communs pour y arriver. Voici les indicateurs possibles pour favoriser le chemin vers une école en santé et durable :

### Enseigner et apprendre

- En concevant nos processus d'enseignement et d'apprentissage, nous plaçons les élèves au centre. Ils participent activement à la construction de leurs compétences et ils ont la possibilité d'apporter leurs idées, leurs valeurs, leurs points de vue.
- Nous réfléchissons à notre enseignement et essayons de l'améliorer pour pouvoir enseigner et apprendre dans un climat sain.
- Nous tirons profit des projets et des programmes ainsi que des thèmes d'actualité dans la vie scolaire et dans le contexte local pour favoriser le développement des compétences psychosociales et de l'EDD.

### L'école, lieu d'apprentissage, de travail et de vie

- Nous concevons les locaux et la répartition du temps (horaires, voyages d'études, courses d'école, conférences, excursions, etc.) de manière à ce qu'ils soient favorables à la santé et conformes à un développement durable pour tous.
- Nous travaillons sur des visions prospectives et des scénarios afin de chercher des voies alternatives qui contribuent à un développement durable.
- Nous pilotons cette évolution avec une direction d'école soutenant, une personne de contact compétente et un groupe de travail motivé.
- Nous intégrons la promotion de la santé et l'EDD dans le développement de la qualité de l'école grâce aux outils de la gestion de santé et du management d'entreprise. Nous choisissons des stratégies partagées par les acteurs de l'école et porteuses de sens, et prévoyons régulièrement des moments consacrés à l'analyse de la situation.

### Environnement et relations avec l'extérieur

- Nous entretenons des liens de coopération avec les familles, la commune, des organisations extrascolaires, des entreprises et d'autres écoles, afin de renforcer le profil de l'école, d'améliorer la qualité et d'encourager un développement durable de notre société.

Par ailleurs, dans certains cantons les critères et les systèmes de qualité cantonaux peuvent aider à mettre en place la définition de la qualité choisie. La vision d'une « école en santé et durable » (cf. chap. 1.3) peut aussi servir de point d'appui. Selon la dimension thématique retenue, il est aussi possible d'utiliser des critères de qualité spécifiques. Parmi les autres listes de critères de qualité existantes, il faut citer en particulier :

- Les critères de qualité du RSES<sup>4</sup>
- Les critères de qualité ENSI (environment and school initiatives) pour les écoles EDD<sup>5</sup>

<sup>4</sup> Lien : [Critères de qualité du RSES \(PDF\)](#)

<sup>5</sup> Lien : [Critères de qualité ENSI \(PDF\)](#)

### 2.3 La promotion de la santé et l'EDD : une tâche de la direction de l'école

La direction de l'école joue un rôle crucial dans le développement d'une école en santé et durable. Elle assure, en coopération avec l'équipe de l'école, la direction sur le plan de la gestion, de la pédagogie et du personnel, également en matière de promotion de la santé et de l'EDD. Elle pilote le processus, met à disposition les conditions cadres nécessaires, par exemple des plages horaires, des cours de formation continue, des moyens financiers, etc. Elle adhère avec conviction au projet.

L'ensemble des acteurs liés à l'école a un rôle important dans le soutien du profil d'une école en santé et durable tel qu'il a été choisi. Ceci nécessite un climat d'apprentissage et de travail positif et stimulant dans lequel tous se sentent reconnus et pris au sérieux.

Pour pouvoir intégrer la promotion de la santé et l'EDD dans le développement de l'école et de la qualité, il est nécessaire dès le départ d'ancrer la démarche au niveau de l'organisation. Les membres du groupe de travail ou de l'équipe santé devraient représenter tous les acteurs de l'école concernés : enseignant-e-s, élèves, personnel sans charge d'enseignement, services spécialisés internes à l'école, parents, autorités et, le cas échéant, des acteurs externes. Pour que les activités planifiées puissent se dérouler en étant bien coordonnées et organisées, il est nécessaire que toutes les personnes impliquées aient des tâches et des compétences de décision clairement définies. Dans le cadre de la collaboration au quotidien, il vaut la peine de passer en revue à intervalles réguliers la coopération et la répartition des rôles et d'apporter les changements nécessaires.

### 3 Mise en œuvre

L'itinéraire à parcourir pour devenir une école en santé et durable n'est pas le même d'un établissement à l'autre et ne suit pas toujours une progression linéaire. Il existe toutefois des étapes qui ont fait leurs preuves dans la pratique et qui peuvent vous fournir des indications et des repères utiles pour votre proche démarche.

#### 1<sup>er</sup> étape

#### État des lieux – où en sommes-nous ?

D'où que vienne l'initiative dans votre établissement, il est important que le projet bénéficie du soutien de la direction de l'école et que celle-ci en assure le leadership.

La première étape consiste à analyser la situation telle qu'elle est. Vous faites probablement déjà beaucoup de choses dans le domaine de la promotion de la santé et de l'EDD. Il est nécessaire de décider au préalable sur quelle priorité ou dimension thématique vous souhaitez mettre l'accent en faisant le bilan de la situation actuelle. Souhaitez-vous vous concentrer par exemple sur le thème de la santé du personnel enseignant ou vos préoccupations concernent-elles plutôt un aménagement durable des locaux scolaires et des alentours de l'école ? Recensez tous ces éléments et dressez-en la liste. Vous pourrez ainsi voir ce que vous faites déjà, qui est associé à la démarche, où sont les points forts et où se situent les problèmes. Cette vue d'ensemble vous permettra de déterminer ce que vous souhaitez entreprendre. Vous trouverez des instruments utiles tels que l'analyse des points forts et points faibles en consultant les outils méthodologiques sur le site [www.reseau-ecoles21.ch](http://www.reseau-ecoles21.ch).

Il est souhaitable que vous décidiez, pour votre établissement scolaire, qui devrait procéder à l'analyse de la situation, respectivement qui devrait y participer. Selon la taille de l'établissement scolaire, il faudra se limiter à quelques personnes-clés ou à certains groupes de personnes :

- Les enseignant-e-s
- Les élèves
- Les parents
- Des membres des autorités scolaires
- La direction de l'école
- L'ensemble de la communauté scolaire
- Le concierge
- Les collaborateurs/-trices du parascolaire
- etc.

Nous savons par expérience qu'il est important pour la réussite du projet d'école en santé et durable que les résultats de cette analyse soient présentés à tous les intéressés, et que la discussion ait lieu avec toutes les personnes concernées (par exemple à l'occasion d'une conférence des maîtres). La confrontation des opinions peut être source de motivation.

#### 2<sup>e</sup> étape

#### Planification – nous fixons des priorités et planifions

Grâce à l'analyse de la situation de votre établissement scolaire, vous savez maintenant ce qu'il convient de développer ; il s'agit alors de fixer des priorités, de définir les objectifs et d'établir un programme.

Comme les lacunes identifiées ne peuvent être abordées qu'avec l'aide de l'ensemble de l'établissement, et le soutien de toutes les personnes concernées, il

est judicieux de prévoir une réunion (conférence des maîtres) afin de prendre des décisions concernant les questions suivantes :

- Sur quels thèmes souhaitons-nous travailler ? Quels sont les objectifs que nous poursuivons ?
- Qui doit travailler sur ces thèmes ?
- Souhaitons-nous nous engager activement pour trois ans au moins<sup>6</sup> autour du thème choisi dans notre école ?
- Sommes-nous prêts à constituer un groupe de travail et à désigner une personne chargée de la coordination (voir le profil ci-dessous), à leur confier la planification et à les doter des compétences nécessaires ?
- Quel profil souhaitons-nous adopter ?

### **Profil de la personne chargée de la coordination du groupe de travail**

Il est recommandé de confier la responsabilité du groupe de travail à la direction de l'école ou d'attribuer cette tâche à un-e enseignant-e. Pour que l'enseignant-e puisse mener à bien cette tâche avec plaisir, de manière saine, il/elle devrait satisfaire idéalement aux exigences suivantes :

- Membre de la direction de l'école ou ayant un accès direct à la direction de l'école
- Intérêt et motivation concernant le thème choisi
- Acceptation et bonne intégration parmi l'ensemble des enseignant-e-s
- Poste de travail à 50% au minimum
- Connaissance de la gestion de projet ou volonté de se former dans ce domaine
- Connaissance du pilotage d'un processus ou volonté de se former dans ce domaine
- Connaissance en matière de modération de discussion, de conduite d'entretien, de lobbyisme ou volonté de se former dans ce domaine
- Disponibilité pour participer aux rencontres d'échange d'informations et d'expériences
- Capacité d'analyse
- Leadership, autorité naturelle

### **Adhésion au Réseau d'écoles<sup>21</sup>**

Pour adhérer au Réseau d'écoles<sup>21</sup>, l'établissement scolaire doit remplir les conditions suivantes :

- L'école a effectué une analyse de la situation et défini les besoins en termes de développement.
- L'école a défini le programme pour trois ans et formulé au minimum deux objectifs.
- L'accord concernant le programme et l'adhésion au Réseau a reçu l'approbation de la direction de l'école, de l'ensemble des enseignant-e-s et des autorités scolaires.
- La direction de l'école est responsable de l'école en santé et durable.
- Un groupe de travail et une personne chargée de la coordination ont été désignés et ont reçu un mandat clair. La personne chargée de la coordination est aussi la personne de contact pour le Réseau d'écoles<sup>21</sup>.
- La participation à des journées d'échange d'informations et d'expériences est organisée.

<sup>6</sup> Les objectifs, la planification et l'adhésion au réseau en tant que membre peuvent être ajustés à la durée de la planification de l'école pour plusieurs années.

- L'école est disposée à documenter son travail et est prête à répondre à des demandes particulières émanant de la coordination du Réseau au niveau cantonal, régional ou national et à mettre son expérience à la disposition d'autres écoles.

Les écoles membres bénéficient des prestations suivantes de la part du Réseau :

- Répondant/coordination du Réseau dans le canton ou la région
- Conseils et soutien au cours de la mise en œuvre du processus de développement de l'école
- Partage d'expériences et d'informations avec les autres écoles membres de la région
- Journées d'étude nationales consacrées à des thèmes spécifiques
- Documentations et instruments pour le travail avec l'école
- Lettre d'information électronique (newsletter) fournissant des informations sur des exemples tirés de la pratique, des instruments, des projets, etc.
- Distinction de l'école par une plaquette (label) qu'elle peut utiliser selon ses besoins

### **3<sup>e</sup> étape**

#### **Convention – nous la signons**

La Suisse est membre depuis 1993 aux côtés de 42 autres pays du Réseau européen d'écoles en santé (SHE). Ce projet bénéficie du soutien conjoint de l'OMS, de l'UE et du Conseil de l'Europe. Tous les pays membres doivent satisfaire aux exigences suivantes :

- Disposer d'un concept adapté à chaque pays
- Assurer une coordination nationale afin de garantir l'existence d'un réseau dans le pays lui-même et le transfert d'expériences au niveau du réseau européen (SHE)

Toutes les écoles membres du Réseau d'écoles<sup>21</sup> font aussi partie du Réseau européen. Afin de garantir un standard de qualité identique dans les pays et dans les écoles d'un même pays, plusieurs exigences minimales ont été fixées pour l'admission dans le réseau. Les écoles et le Réseau conviennent des points suivants par un accord écrit :

- La procédure à suivre
- La désignation des personnes responsables
- Les objectifs
- Les droits et les devoirs

La convention doit être signée par la direction de l'établissement scolaire, par la personne de contact et par le responsable de la coordination du Réseau au niveau cantonal ou national. Dès la signature de la convention, l'école est considérée comme une école membre du Réseau et reçoit alors la plaquette (label) comme signe visible de son appartenance, selon le profil choisi.

### **4<sup>e</sup> étape**

#### **Application concrète – nous mettons en œuvre**

Après l'adhésion au Réseau, il s'agit de mettre en œuvre les objectifs définis dans la convention. Le groupe de travail est chargé de la planification. Au besoin, il peut demander de l'aide, par exemple sous forme de :

- Conseils
- Mise en contact avec d'autres projets
- Documentation et instruments

Les questions suivantes sont essentielles lors de la planification et de la mise en œuvre :

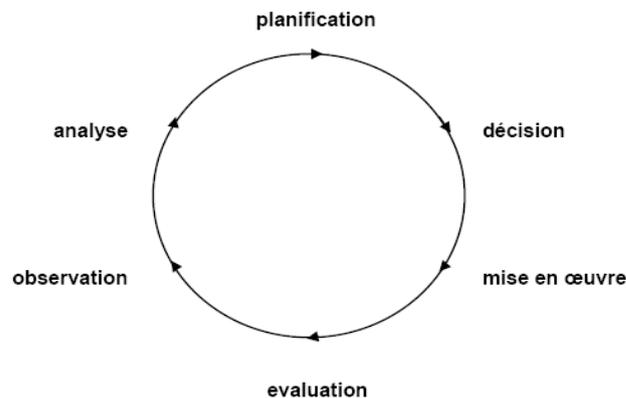
- Quels objectifs voulons-nous atteindre ? Que voulons-nous changer ? À quoi pourrions-nous voir que nous avons atteint notre objectif ? Comment pouvons-nous vérifier que nous sommes sur la bonne voie ?
- A quels groupes le projet et les mesures s'adressent-ils et comment les groupes visés sont-ils associés ?
- Comment pouvons-nous respecter les différents principes d'action : vision, pensée en systèmes, participation, empowerment, équité des chances, approche à long terme ?
- Y a-t-il suffisamment de ressources à disposition pour le projet/les mesures de manière à ce que nous puissions le/les mettre en œuvre de façon à ce qu'il/elles soient bénéfiques pour la santé de toutes les personnes concernées et aient un effet durable ?
- Y a-t-il des canaux qui permettent d'analyser et d'ajuster le pilotage du projet/des mesures ?
- Comment documenter au fur et à mesure la progression du projet ?

#### 5<sup>e</sup> étape

#### Évaluation – nous mesurons les résultats

Les projets ou mesures réalisés dans un établissement scolaire en santé et durable doivent être considérés comme des composantes du développement global de l'école. Ils servent à intégrer certaines évolutions dans la vie scolaire et à favoriser l'apprentissage de tous.

Après la clôture d'un projet, il est souhaitable de procéder à une évaluation, de manière à adapter la suite de la planification de l'école en santé et durable aux expériences réalisées et à pouvoir apporter au besoin les corrections utiles. Cette évaluation offre aussi la possibilité aux autres écoles du Réseau de tirer profit de ces expériences.



*Cycle de pilotage de projet*

L'évaluation d'un projet peut se focaliser sur des aspects différents ; elle peut être centrée sur les processus, sur les résultats ou sur les ressources. Selon la situation, elle a pour but de :

- Décrire l'efficacité
- Déterminer si les moyens ont été utilisés de manière adéquate
- Se situer par rapport aux différentes étapes du projet global
- Cerner les points forts et les points faibles du projet

Il est important de penser à l'évaluation déjà au moment de la planification. Il existe un large éventail de méthodes d'évaluation qui peuvent être intégrées au projet et qui peuvent même faciliter sa réalisation : grille d'observation, check listes, brefs procès-verbaux, questionnaires, interviews, discussions de groupe, tests. Si vous souhaitez vous adresser à un-e spécialiste de l'évaluation, le Réseau d'écoles21 peut vous mettre en contact avec des professionnel-le-s.

Les questions suivantes vous fournissent quelques idées et suggestions pour l'évaluation :

- Les objectifs ont-ils été atteints ?
- Avons-nous réussi à atteindre les groupes visés ?
- Dans quelle mesure le projet était-il soutenu par toutes les personnes qui y participaient ?
- Quelle est la plus-value personnelle pour toutes les personnes concernées ?
- Effet à long terme : que reste-t-il ?
- Les moyens à disposition ont-ils été utilisés de manière judicieuse ?
- Quelles sont les répercussions de ce projet sur notre établissement scolaire dans son cheminement vers une école en santé et durable ?
- À qui pouvons-nous proposer de bénéficier de l'expérience que nous avons acquise ?

### **Fêter les progrès et faire le point**

Prenez le temps de fêter les progrès réalisés, même si vous avez un sentiment de fatigue ou que la tâche suivante vous attend déjà. La fête – et nous n'entendons pas obligatoirement par là une manifestation de grande envergure, mais peut-être simplement un rituel festif, symbolique – permet de garder en mémoire quelque chose de positif en clôture d'un processus. C'est aussi un moment précis pour clore quelque chose, se détendre et exprimer sa fierté. Profitez de cette opportunité ! C'est la possibilité d'exprimer la reconnaissance mutuelle, de partager les résultats de l'engagement collectif et de puiser une nouvelle motivation pour les étapes suivantes.

#### **6<sup>e</sup> étape**

### **Renouvellement de la convention – nous poursuivons notre travail**

Quand votre adhésion arrive à échéance, vous évaluez les résultats atteints. Vous pouvez poursuivre votre travail et inclure d'autres dimensions thématiques, ajuster vos objectifs et signer une nouvelle convention avec le Réseau national ou votre réseau cantonal. En renouvelant la convention, vous prenez les mêmes engagements que précédemment et vous pouvez bénéficier des mêmes prestations qu'avant.

## 4 Exemples d'axes de travail prioritaires pour les écoles du Réseau

Les écoles membres abordent les thématiques suivantes à l'échelon des classes, du corps enseignant, de l'ensemble de l'école, de l'environnement scolaire et de la société :

### Santé et bien-être

- Développer le bien-être physique (alimentation, mouvement, détente, etc.)
- Entretien du bien-être social (climat de l'école, climat de la classe, rituels d'accueil et de convivialité, etc.)
- Encourager la santé psychosociale des élèves, des enseignant-e-s et de la direction de l'école (trouver des soutiens, maîtrise du stress, promotion de la santé des professionnels, etc.)
- Mettre en œuvre une prévention des addictions (alcool, fumée, jeux, médias, etc.)
- Mettre en œuvre une prévention de la violence (gestion des conflits, prévention du mobbing, etc.)
- Encourager la santé sexuelle (éducation sexuelle, mise en place d'une attitude commune, prévention des agressions sexuelles, etc.)

### Citoyenneté et droits humains

- Donner aux enfants et aux jeunes une voix concernant l'aménagement de la vie scolaire et créer des structures à cet effet (prévoir une assemblée des délégué-e-s ou une assemblée plénière et/ou un conseil de classe, intégrer les droits de l'enfant, etc.)
- Clarifier les processus scolaires internes dans l'optique de la participation et de la transparence (comment les parents, le concierge, le parascolaire peuvent-ils être associés au développement de l'école ?, etc.)
- Permettre aux enfants et aux jeunes de participer à la discussion sur des thèmes de société (débatte, argumenter, etc.)

### Diversité et compréhension interculturelle

- Sensibiliser à une école équitable sous l'angle du « genre » (stéréotypes, aménagement des espaces d'enseignement et de vie de manière adaptée, etc.)
- Mettre en place et entretenir une culture de la lecture dans l'enseignement et dans l'école (développement de la langue pour tous et éducation littéraire interculturelle)
- Entretenir les échanges interculturels au niveau de la commune ou du quartier (fête de la diversité, etc.)

### Environnement

- Intégrer dans les processus d'enseignement et d'apprentissage des rencontres respectueuses avec la nature (journées en forêt régulières, salle de classe « nature », etc.)
- Encourager une attitude respectueuse des ressources naturelles dans le fonctionnement de l'école (déchets, consommation d'énergie, etc.)
- Mettre en place une collaboration avec des acteurs extrascolaires (journées pratiques pour l'environnement, semaines de la nature et de l'environnement dans des centres nature, etc.)

### **Consommation et économie**

- Créer un projet durable géré par les élèves (Repair Café/atelier de réparations, service d'entretien des vélos, etc.)
- Analyser d'un œil critique sa propre consommation et son utilisation des nouveaux médias (téléphone portable, dettes, etc.)
- Mettre en place des partenariats avec l'activité industrielle locale (visite des entreprises locales une fois par an dans le cadre de la préparation au choix d'une profession, etc.)

### **Interdépendances mondiales**

- Mettre en place et entretenir des partenariats Nord-Sud (échanges d'élèves, etc.)
- Encourager la pensée en systèmes grâce à des thèmes de portée mondiale et des méthodes adaptées (méthode d'enseignement fondée sur le Mystery, jeux de simulation, etc.)
- Mettre en place une stratégie d'achat équitable (veiller au respect de critères sociaux lors de l'achat de produits tels qu'appareils électroniques, produits alimentaires, etc.)

Vous trouverez ici d'autres informations intéressantes sur le Réseau d'écoles21 ainsi que des exemples pratiques empruntés aux écoles du réseau :

[www.reseau-ecoles21.ch](http://www.reseau-ecoles21.ch)